

<https://ricochets.cc/Faites-interdire-la-videosurveillance-algorithmique-dans-votre-ville-7646.html>



# Faites interdire la vidéosurveillance algorithmique dans votre ville !

- Les Articles -



Publication date: mercredi 10 juillet 2024

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

**Les autorités et les lobbies de la-sécurité procèdent par étape, en utilisant le secret et des déploiements illégaux pour tester et imposer leurs idéologies et technologies.**

**Ils misent sur le fait accompli et une acceptabilité progressive qu'ils justifieront s'il le faut par n'importe quoi.**

Mais on peut résister, informer, s'informer.

Sais-t-on au juste si la VSA est utilisée en loucedé à Montélimar, Valence, Romans...?

► **[Faites interdire la vidéosurveillance algorithmique dans votre ville !](#)**

Alors que les expérimentations de vidéosurveillance algorithmique (VSA) continuent d'être demandées et déployées par les préfetures - pendant le festival de Cannes ou à Roland-Garros par exemple -, nous lançons la deuxième phase de notre campagne de lutte contre l'empire de la surveillance ! Comme nous croyons que la mobilisation au niveau local est le moyen le plus pertinent et le plus puissant pour repousser l'envahissement de la surveillance, nous avons pensé de nouveaux outils pour aider les habitant-es des villes de France à se battre contre la VSA dans leur commune.

► Outils : **[Pas de VSA dans ma ville !](#)**

► DOSSIER : **[VSA - La surveillance bâtit son empire](#)**

Les Jeux Olympiques vont nous laisser la surveillance de masse en héritage. En instrumentalisant cet évènement, le gouvernement a autorisé l'utilisation de la vidéosurveillance algorithmique (VSA) jusqu'en 2025 pour des situations qui dépassent largement le cadre cette compétition sportive. Ces logiciels, qui analysent les images de vidéosurveillance et envoient automatiquement des alertes à la police, sont déployés depuis des années en France en toute illégalité, sans que jamais les responsables n'aient été inquiétés. L'hypocrisie est donc totale. En légalisant quelques usages de VSA, l'État souhaite légitimer un état de fait et amorcer un projet de surveillance bien plus large de l'espace public.

Derrière cette légalisation inédite, qui porte sur un petit nombre de cas d'usage (départs de feux, individus marchant à contre-sens, etc.), ce sont d'autres applications qui pourraient à leur tour être légalisées. De nombreux responsables politiques assument publiquement de vouloir autoriser le suivi et la catégorisation biométriques de la population, y compris à travers la reconnaissance faciale ou encore la reconnaissance des émotions. Les entreprises distribuent déjà ces technologies et les propositions de légalisation sont dans les tuyaux.

C'est donc maintenant qu'il faut se mobiliser, pour résister contre cet empire de la vidéosurveillance algorithmique.

Partout en France, refusons le contrôle permanent de nos faits et gestes, organisons-nous dans nos villes pour faire entendre notre voix, perturbons les expérimentations et documentons les projets illégaux qui continuent de prospérer.

Ensemble, luttons pour que l'espace public ne se transforme pas définitivement en lieu de répression policière mais reste un espace de libertés.

(...)